

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Band: 45/46 (1905)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INHALT: L'architecture contemporaine dans la Suisse romande: Lausanne II. Der Hausgarten. (Schluss.) — Ueber einige neuere Blockapparate. (Schluss.) — Simplon-Tunnel. — Preisausschreiben: Plakat, Festkarte und Festpostkarte für das XXI. eidg. Sängerfest 1905 in Zürich. — Konkurrenzen: Das Börsengebäude am Fischmarkt in Basel. — Miscellanea: Bau des neuen Schlachthofes in Zürich. Turnschanze in Solothurn. Monatsausweis über die Arbeiten am Rickentunnel. Monatsausweis über die Arbeiten am Simplontunnel. Fresken der Kirche zu Goldbach. Einkaufsstelle der Elektrizitätswerke.

Neuanlage der städtischen Gaswerke in Bern. Restauration des Domes von San Lorenzo in Lugano. Knabensekundarschulhaus in Bern — Bestattung von Prof. L. v. Tetmajer. — Nekrologie: † F. Allemann. — Literatur: Asynchrone Drehstrommotoren. „Aus der amerikanischen Werkstattpraxis“. Academy Architecture and Architectural Review. — Vereinsnachrichten: Zürcher Ingenieur- und Architekten-Verein: Protokoll; Sitzung. Gesellschaft ehemaliger Studierender: Das XXXVI. Adressverzeichnis.

Hiezu Tafel III: Hôtel des Postes et des Télégraphes à Lausanne.

Nachdruck von Text oder Abbildungen ist nur unter der Bedingung genauester Quellenangabe gestattet.

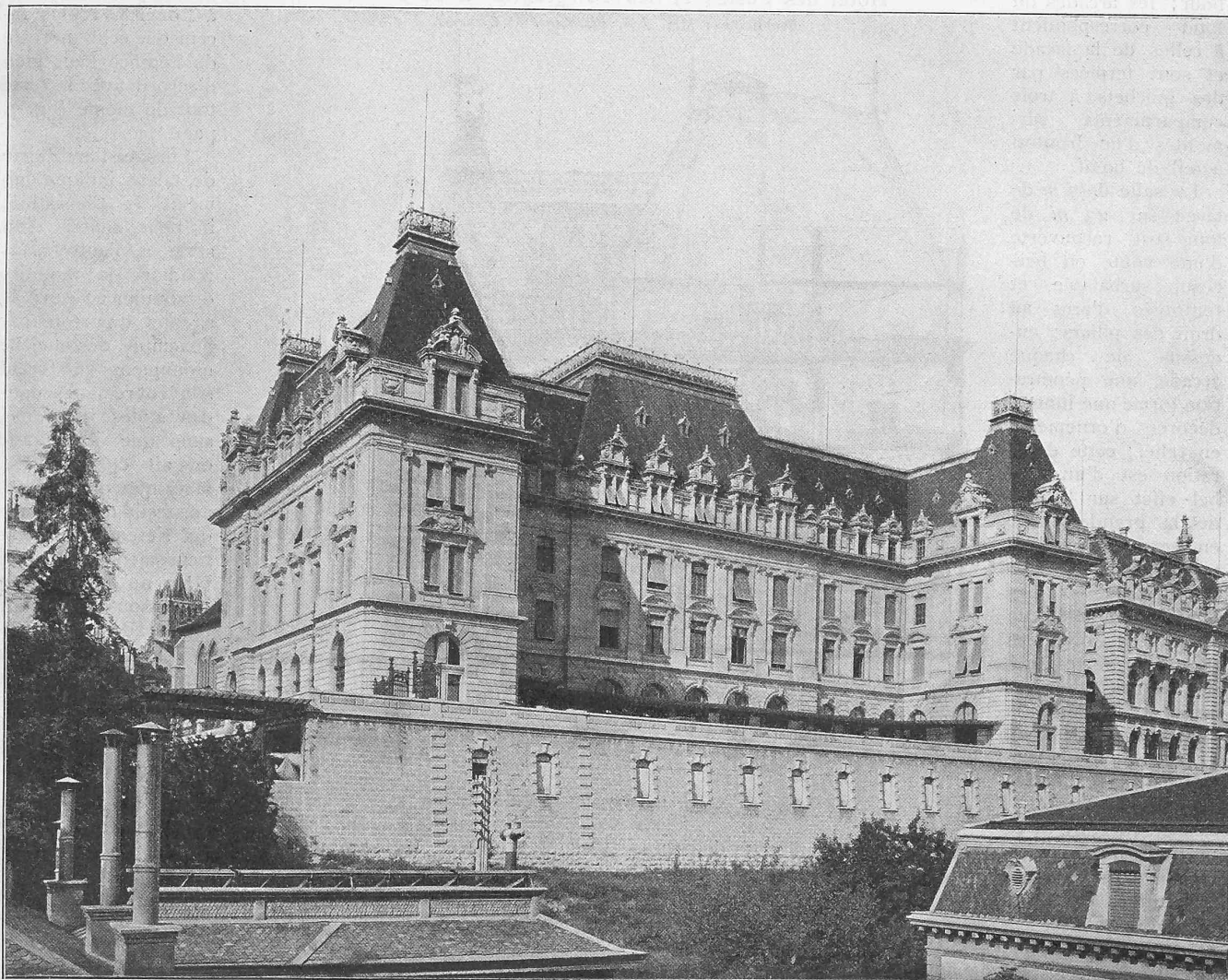


Fig. 1. Hôtel des Postes et des Télégraphes à Lausanne. — Architectes: MM. Jost, Bezencenet & Girardet. — Façade sud.

L'architecture contemporaine dans la Suisse romande.

Par A. Lambert, architecte.

Lausanne II. — Hôtel des Postes et des Télégraphes.

(Avec planche III.)

A l'Ouest de l'Hôtel de la Banque cantonale Vaudoise¹⁾, et sur le même alignement de la Place St-François à Lausanne, s'élève le majestueux Hôtel des Postes et des Télégraphes. Ce bâtiment fut mis au concours par le Département fédéral de l'intérieur en 1894, et les projets de Messieurs Jost, Bezencenet & Girardet, ayant obtenu un premier et un second prix, ces architectes furent chargés de l'élaboration des plans et devis définitifs. Après diverses réductions et modifications apportées au programme de la construction, dans le but de diminuer le coût de celle-ci, les plans furent adoptés par les chambres fédérales dans leur session de Mars 1896. Les travaux commencés la même année furent achevés à la fin de 1900.

Le plan a été disposé de façon à ménager du côté

sud une cour aussi grande que possible, destinée au service des fourgons des messageries. Cette cour a une surface de 1300 m² sans les voies d'accès. Au-dessous de celle-ci et derrière la terrasse compensant la déclivité du sol du côté sud, se trouvent de vastes remises pour les voitures de la poste, et divers locaux servant de dépôts et d'ateliers pour le téléphone.

La terrasse du Sud donne au monument, vu du côté du lac, un caractère très grandiose et conserve à la façade postérieure (Fig. 1) les proportions de celle du Nord, ou façade principale sur la place St-François (Planche III).

Le bâtiment proprement dit, dont la surface est de 1840 m², se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de trois étages; il contient, outre les administrations des Postes, des Télégraphes et du Téléphone, la Direction d'arrondissement des douanes. Ces services ont été distribués de la manière suivante dans les différents étages:

Le sous-sol est spécialement réservé aux archives de la poste, au chauffage central, aux dépôts et magasins du télégraphe et du téléphone, ainsi qu'à la chambre d'arrivée des cables téléphoniques. Un ascenseur relie cet étage avec le rez-de-chaussée et les combles (fig. 2 page 68).

¹⁾ Voir tome XLIV, pages 269 et 275.